



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 17 décembre 2019
19 heures 00

GF/CC

N° 002489

Finances - Budget
Ville 2019 - Décision
Modificative n° 3.

Affiché le :

Le mardi 17 décembre 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 10 décembre, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Cédric MAROS (5e Adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal),

ABSENTS : Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 29

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de procéder à l'ajustement des crédits prévisionnels au sein de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

Les principaux ajustements sont :

En Section de Fonctionnement :

- Augmentation des charges exceptionnelles liée à l'annulation des rattachements 2018 de produits non réalisés sur l'exercice.
- Diminution de la subvention d'équilibre versée au CCAS de la Ville d'Apt. La subvention est désormais portée à 218 671,00 euros (en fonction de l'équilibre nécessaire au compte administratif du CCAS) en raison d'une recette exceptionnelle perçue par le CCAS au titre d'un remboursement de cotisation URSSAF.

En Section d'Investissement :

- Opérations d'ordre, ajout des crédits nécessaires en dépenses et recettes afin de pouvoir modifier l'imputation comptable utilisée en 2018 pour les travaux d'aménagement de la Place Gabriel Péri.

Dépenses réelles de fonctionnement	de Montant	Recettes réelles de fonctionnement	de Montant
Chap. 67 Compte 6718	+ 43 398,00		
Chap. 65 Compte 657362	- 43 398,00		
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00
Total section de fonctionnement	0,00	Total section de fonctionnement	0,00

Dépenses réelles d'investissement	de Montant	Recettes réelles d'investissement	de Montant
Dépenses d'ordres d'investissement	de Montant	Recettes d'ordres d'investissement	de Montant
Chap. 041 Compte 2315	+ 200 000,00	Chap. 041 Compte 204	+ 200 000,00
TOTAL	+ 200 000,00	TOTAL	+ 200 000,00
Total section d'investissement	+ 200 000,00	Total section d'investissement	+ 200 000,00

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

APPROUVE la décision modificative n° 3 du budget principal 2019 telle qu'annexée à la présente ;

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**